



# Mardis en chantier #4

## Mardi 23 juin 2020 « LES PROJETS DE TERRITOIRE » Synthèse des échanges

**Comment co-construire les projets de territoire entre compagnies, structures culturelles et collectivités territoriales ?**

*Cette rencontre a rassemblé plus de 60 participants, réunis en plénière puis répartis en groupes de travail. Cette synthèse est une retranscription des échanges et débats, parfois contradictoires, qui ont eu lieu lors des différents groupes de travail de ce Mardi en chantier.*

### 1. Définition

#### > Présence artistique :

- Un projet de territoire se définit par la présence d'artistes sur un territoire.
- Le propos de l'artiste est au centre du projet.

#### > Objectifs :

- Démocratisation culturelle
- Créer du lien social
- Favoriser la rencontre avec le public
- Diversité
- Irrigation complète du territoire
- Accessibilité

- Circulation des publics, des habitants, tissage, croisement
- Implication des habitants

#### > Co-construction :

- Il y a beaucoup de désir de la part des différents acteurs.
- Un projet de territoire est souvent co-construit par une compagnie et une structure.
- Les collectivités territoriales cadrent des besoins, les artistes et structures répondent.
- Les structures doivent rester des pivots, faire le lien entre artistes et collectivités territoriales (les artistes n'ont pas forcément les épaules pour gérer la relation avec les collectivités).
- Les structures comprennent les enjeux différents selon le point de vue des élus, selon les artistes, les habitants, ... et cela leur permet de faire un travail de coordination. La structure culturelle est un pivot car elle a l'expertise, les compétences.
- Dans la relation avec le territoire on ne se limite pas aux élus culturels mais on s'adresse également à d'autres élus (au social, à la jeunesse, à l'éducation, ...). Cela amène une diversité et richesse des projets proposées.
- Il y a également une triangulation structure/artistes/habitants.

#### > Temporalité :

- Nécessité d'un long terme et pas d'un *one shot*, nécessité d'un travail régulier, au long cours.
- C'est dans la durée qu'il peut y avoir une connivence avec le public, le territoire et la structure.
- Nécessité du temps de la rencontre et de gestation pour que la notion de présence artistique durable soit partagée par les lieux et les politiques.

#### > Échelles de territoire :

- Un territoire est un espace délimité.
- Concrètement, de quoi parle-t on ? d'un quartier ? d'une zone rurale ? un canton ? une région ? un arrondissement ? un secteur ?
- Les projets de territoire se développent souvent à la campagne ou sur des territoires sensibles. Ils s'inventent là où il y a peu de structures culturelles, là où il y a un manque.
- Un projet de territoire est différent d'une implantation locale. Il n'implique pas forcément le lieu d'implantation de la compagnie, celle-ci peut voir plus large. Un projet de territoire ne se construit pas forcément à l'échelle locale mais selon la volonté de la compagnie il peut s'inscrire dans une échelle tout autre.
- De nombreuses compagnies naviguent, dans une tension intéressante, entre ancrage et nomadisme : les artistes sont comme des oiseaux migrateurs qui ont besoin de faire leur nid à certains endroits.

## 2. Constats

### > Manque de connaissance, de mise en réseau et de reconnaissance :

- Il y a parfois un manque de connaissance et de mise en réseau de ce qui se fait et des acteurs dans une même ville, ou à l'échelle d'un département en milieu rural par exemple.
- La compagnie doit connaître le territoire / le territoire doit connaître la compagnie.
- Les artistes sont en lien direct avec les structures mais rarement avec les collectivités territoriales (ou seulement pour les aspects financiers)
- Importance des relais : besoin d'intermédiaires entre les artistes et le territoire.
- Actuellement, il y a peut-être une écoute plus simple / attentive des collectivités vis-à-vis de la nécessité d'une présence des artistes sur les territoires.

### > Inégalités selon les territoires :

- Inégalité d'accès à la culture selon les territoires (urbains, ruraux).
- Dans les territoires ruraux, il n'y a pas toujours de structures culturelles sur place et souvent un manque de moyens.
- Dans les plus grandes villes, il y a plus de moyens, mais ceux-ci sont souvent concentrés sur les structures culturelles repérées.
- En Ile-de-France, les compagnies se sentent parfois assez seules pour monter les projets.

### > Appels à projet :

- Les appels à projets sont trop rigides. Le projet artistique, pour qu'il soit cohérent, ne rentre jamais dans les cases.
- Les appels à projets laissent peu de place pour la flexibilité, l'injonction de rentrer dans les cases demande aux artistes de tordre leur projet.
- Les artistes ont besoin de faire bouger le cadre, de réajuster leur projet en cours.
- Problématique de la temporalité des appels à projet : échéances trop courtes réinscrire les projets dans la durée pour créer du lien avec des partenaires sur la longueur.
- Sentiment d'épuisement des artistes pour répondre à ces projets qui demandent énormément de temps.
- Dans la situation actuelle : injonction faite aux artistes d'être des animateurs, des pédagogues, de se déporter de leur situation d'artiste.

### > Budget :

- Projets très peu payés et très chronophages.
- Dans le cas des compagnies, le temps de concertation et le travail de médiation, nécessaires à la mise en place des projets de territoire, sont rarement intégrés au budget (tandis que du côté des structures ce temps est compris dans les postes permanents).

### 3. Propositions

#### > Remettre l'art au coeur des projets :

- Remettre l'art au coeur des projets : partir des besoins et envies des artistes. Repositionner l'artiste au coeur du projet de territoire avec une liberté plus forte car ce sont des projets parfois très enfermants.
- Laisser aux artistes une liberté de proposer des projets.
- Intégrer, dès le début, les compagnies aux réunions de concertation et de construction des projets de territoire.
- Proposer des cartes blanches aux artistes : actions en liberté sur le territoire par rapport aux propos qu'ils ont envie de défendre.

#### > Relation aux élus :

- Pédagogie et formations nécessaires auprès des élus.
- Souhait d'une implication plus importante des collectivités territoriales dans le montage des projets (permet d'avantage de connaissance et de confiance). Faire les réunions avec eux dès le début, les impliquer complètement.
- Les élus rencontrent rarement les artistes, il y a souvent beaucoup trop d'intermédiaires.
- Pour certaines compagnies, c'est toujours la structure qui invite et qui rend des comptes aux politiques.
- Avoir une personne référente dans chaque département pour centraliser les informations sur les compagnies installées, toutes les associations, les structures (institutionnelles ou associatives).
- Exemple du dispositif "Art Enfance et Langage" à Lyon qui a pleinement existé car il a été initié et porté par un élu (mais s'est essoufflé au départ de celui-ci).

#### > Temporalité :

- Il est nécessaire de réinscrire les projets de territoire dans la durée : souhait d'une nouvelle temporalité, avoir plus de temps pour rencontrer les publics, pour "infuser" le territoire.
- Un projet de territoire qui intègre des artistes doit prendre en compte le temps de préparation et de rencontre. Le temps de compréhension, de diagnostic du territoire, étapes nécessaires à la construction du projet doivent être intégrés au budget, y compris pour les compagnies.

#### > Convention et charte :

- Défendre la mise en place de conventions sur plusieurs années (3 ans) avec des structures culturelles pour avoir le temps d’instaurer de vrais projets de territoire.
- Une convention tripartite (élus, lieux et compagnie) a plus d’impact dans la durée.
- Exemple de la Ville de Lyon : Charte de coopération culturelle : les élus étaient très mobilisés. Besoin d’avoir des personnes mobilisées à l’échelle de la collectivité pour que ça fonctionne.
- Idée d’une charte de bonne conduite dans la relation cie/lieux/politiques.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU SPECTACLE JEUNE PUBLIC, **SCÈNES D'ENFANCE – ASSITEJ FRANCE** A POUR OBJET DE FÉDÉRER LES PROFESSIONNELS DES ARTS VIVANTS TRAVAILLANT EN FRANCE EN DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, AINSI QUE TOUTE PERSONNE ŒUVRANT À LA RECONNAISSANCE DE CE SECTEUR. ELLE ENTEND ÊTRE UN ESPACE RESSOURCE RÉFÉRENT POUR SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA VITALITÉ ARTISTIQUE ET L'EXIGENCE DE LA CRÉATION À DESTINATION DES PUBLICS JEUNES, LA DIVERSITÉ DES MODES DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS, AFIN D'EN FAVORISER PARTOUT LE DÉVELOPPEMENT, DANS UNE PERSPECTIVE NATIONALE ET INTERNATIONALE.

SCÈNES D'ENFANCE - ASSITEJ FRANCE  
EST SOUTENUE  
PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE



**SCÈNES  
D'ENFANCE**  
ASSITEJ - FRANCE

